

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

Site : www.cfdt-retraites.fr/saone-et-loire

N°30
mai 2019

Sommaire :

Page 1 : Edito

Pages 2 et 3 :
Elections Européennes

Page 4 : AG UTR 71
Infos

Spécial
Elections Européennes
26 mai 2019



Edito

Vous avez dit EUROPE ?

Il y a déjà 62 ans que fut signé le traité de Rome consacrant la naissance de la CEE, Communauté Économique Européenne devenue en 1992 l'Union Européenne. Ainsi fut-il mis fin, sur notre continent, à des siècles de guerres intestines, coûtant périodiquement cher et chair à tous, comme un fait inéluctable. Nous nous sommes installés dans ce confort paisible, et désormais, nos préoccupations vont vers d'autres problèmes : la fin du mois à boucler, le chômage, l'avenir de nos enfants dans un contexte de faible croissance, l'arrivée de migrants dont on craint le nombre. Et continuer à construire l'Europe s'éloigne de nos préoccupations. Qu'en auraient pensé nos ancêtres aux générations régulièrement amputées ?

Connaissons-nous vraiment cette Europe dans laquelle nous vivons ?

Un sondage récent, organisé par le comité de pilotage Europe de la CFDT régionale, nous éclaire sur la façon dont est perçue l'UE par les adhérents de notre syndicat. 120 réponses ont été analysées.

Il en ressort une image plutôt positive dans son ensemble. Sont appréciées la monnaie unique, l'Euro, la suppression des frontières en tant que barrières, les réalisations culturelles telles Erasmus, Leonardo. Le renforcement du secteur agro-alimentaire est aussi considéré comme un plus. Surtout, on reconnaît que grâce à cette union, la stabilité politique, la démocratie et les droits des citoyens ont progressé, ainsi que le niveau de vie dans sa globalité.

Bien des manques voire des reproches sont aussi adressés à cette dame d'âge mûr. On la juge trop ouverte aux échanges extérieurs, trop vite élargie aux pays de l'Est et des Balkans moins aguerris aux pratiques politiques que les occidentaux. On ne connaît pas bien les réalisations dont nous bénéficions au quotidien dans les régions en difficultés, dans la rénovation du patrimoine et autres secteurs où interviennent les fonds européens. On l'accuse de ses réglementations trop complexes, de ne pas en contrôler l'application. Pourtant, il suffit parfois de quelques clics sur le clavier de notre ordinateur pour interroger les sites de l'UE et ainsi se renseigner. Sans négliger la presse syndicale qui mensuellement nous informe sur l'Europe. Ne soyons pas bernés par les contre-vérités que bien des dirigeants assèment : «on nous impose, Bruxelles nous ôte notre liberté... » pour masquer leurs propres insuffisances.

Le 26 mai, nous sommes appelés à voter pour nos représentants au Parlement de Strasbourg. 79 citoyens français au sein d'une assemblée de 751 membres, porteront l'Europe que nous souhaitons dessiner, C'est notre avenir, celui de nos enfants et petits-enfants qui se joue là. Ne laissons pas passer l'échéance. VOTONS !

Marie-Françoise Henssien

1 - L'Union Européenne (UE) n'est pas démocratique.

Faux. L'UE est dirigée par des instances dont les membres sont :

- directement élus au suffrage universel par les citoyens des États, c'est le cas du Parlement,
- des membres des gouvernements de chaque État, c'est le Conseil des ministres,
- les chefs d'État, quand ceux-ci ont été élus, c'est le Conseil européen.

Par ailleurs l'UE a l'obligation de réaliser des consultations auprès des citoyens avant de proposer des initiatives législatives. Les instances européennes doivent toutefois se méfier des lobbies, très présents auprès d'elles et mieux informer les citoyens sur la réalité de leur pouvoir pour lutter contre l'euro-scepticisme. Il est vrai aussi que le gouvernement de certains partenaires (Hongrie, Pologne, Autriche) remet en question la démocratie dans leur propre pays. Cela nécessite de la vigilance.

2 - L'UE freine les libertés des peuples.

Faux. L'UE se revendique comme un espace de liberté : pour les citoyens qui peuvent circuler librement, sans discrimination. Il est possible d'aller poursuivre des études dans un pays puis dans un autre, d'y travailler. Le passeport européen permet d'être reconnu partout dans l'UE. La liberté des citoyens s'accompagne d'une volonté d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes en soutenant l'emploi féminin dont le taux est passé de 52% en 1998 à 66,7% en 2016. L'UE finance des projets de lutte contre les violences faites aux femmes, recommande de développer les modes de garde des jeunes enfants. Mais rien n'est acquis. Certains pays remettent en cause le droit à l'avortement défendant des modèles archaïques de société.

3 - L'UE est trop libérale trop ouverte à la mondialisation.

Vrai en partie. L'UE ouvre trop largement son espace à la concurrence des puissances telles que la Chine, les Etats-Unis qui ne respectent pas de leur côté cette libéralisation que pourtant ces deux puissances préconisent. Cela vient du manque de cohésion de l'UE dont les partenaires rechignent à limiter leur souveraineté au profit d'une communauté sociale et politique. Pourtant, les préoccupations sociales existent en Europe.

Ce fut un axe essentiel de la gouvernance de Jacques Delors, à la tête de La Commission de Bruxelles dans les années 1980. Mais il s'est heurté à l'opposition radicale de Margaret Thatcher dans un climat de récession économique. L'UE est cependant en pointe en termes de législation du travail et de protection sociale.

4 - Les frontières européennes sont des passoires et les migrants entrent en masse sans contrôle.

Faux. En 1985, 22 États de l'UE plus 4 autres ont signé les accords de Schengen. Ils forment un espace unique dont la frontière se situe à la périphérie ce qui permet de circuler librement à l'intérieur de cet espace. Cela implique une politique commune sur le séjour temporaire des personnes extérieures, une harmonisation des contrôles aux frontières et une coopération policière et judiciaire. L'UE n'est donc pas une passoire. Mais les États ne sont pas à la hauteur face à l'immigration actuelle. Ils ont rejeté les quotas d'accueil proposés, pourtant modestes en comparaison de l'afflux que connaissent des pays comme le Liban, le Pakistan. La France qui s'était engagée à accueillir 30000 migrants n'en a accepté que 4000. On a laissé la Grèce et l'Italie, particulièrement concernées du fait de leur position géographique se « débrouiller » avec les vagues de rescapés de la Méditerranée.

5 - L'UE organise le dumping social par le détachement des travailleurs.

Faux. Et de plus en plus faux. Une Directive prévoit qu'à partir de 2020, les entreprises seront obligées d'appliquer aux travailleurs détachés les mêmes conditions de rémunération, de temps de travail, de congés payés, de sécurité qu'aux travailleurs nationaux. Mais reste exclu le transport routier. Quant à la destruction d'emploi, elle est davantage le fait des mutations technologiques, de la mondialisation. L'UE a créé un fonds d'ajustement à la mondialisation aidant les travailleurs en cas de restructuration et de licenciement. Revendiqué par la CES, un plan d'investissement pour l'emploi en Europe a été lancé en 2015 et a mobilisé 25 milliards d'euro. Malgré tout, certains États européens ne jouent pas le jeu (ex. l'Irlande) en pratiquant le dumping fiscal

6 - L'€uro a entraîné la hausse des prix.

Faux. Grâce à la monnaie unique, les 19 pays de la zone euro ne connaissent pratiquement plus l'inflation, depuis 2001, ce qui entraîne une certaine stabilité des prix. Un exemple simple pour illustrer cela : en 2000, une heure de SMIC permettait d'acheter 10 baguettes de pain, 11 en 2017.

7 - L'UE coûte cher.

Faux. C'est l'argument des anti-européens. Le budget de l'UE s'élevait en 2018 à 160 milliards d'€uro (celui de la France : 446 Md). Il ne représente que 1% de la richesse produite par les pays de l'Union. Le budget de l'État français représente 6700€ par habitant, celui de l'UE, 300€. Le fonctionnement des institutions n'en utilise que 6%. L'UE a un budget modeste qui limite ses capacités d'actions. Celles-ci sont essentiellement orientées vers le développement économique, la cohésion territoriale, la croissance durable.

8 - L'UE ne lutte pas assez contre les dérèglements climatiques.

Faux. L'Europe est plutôt en pointe pour le climat. Elle a atteint son objectif de réduction de 20% de ses émissions de gaz à effet de serre. Le parlement européen a voté une résolution pour parvenir à 55% en 2030. Une grande part de financement est consacrée à la transition énergétique. Mais il faut aller plus loin vu l'urgence du réchauffement climatique. Avec le retrait des Etats-Unis, l'Europe doit assurer un leadership sur cet enjeu.



9 - La France s'en sortirait mieux hors de l'UE.

Faux. Le monde a changé. Allemagne, France, Royaume-Uni ne sont plus dans le groupe des 5 premières puissances mondiales. En 2030, la France sera au 8^e rang, l'Allemagne 6^e, le Royaume-Uni 7^e. Mais l'UE sera au 2^e rang derrière la Chine et devant les Etats-Unis, l'Inde et le Brésil. Le repli national prôné par nombre d'euro-sceptiques est illusoire et dangereux pour les travailleurs.

10 - C'est l'Allemagne de Merkel qui dicte la politique de l'UE.

Certes, l'Allemagne est le pays de l'Union qui a la population la plus nombreuse, le nombre de députés le plus grand au parlement de Strasbourg. Elle est la première puissance économique de l'UE. Mais cela ne fait pas de ce pays une puissance omnipotente. Au Conseil européen, Angela Merkel dispose d'une voix au même titre que ses 27 autres partenaires. Le vote de 80% des actes législatifs se fait à la majorité qualifiée. L'Allemagne bénéficie de 29 voix, comme la France ou le Royaume-Uni et 260 sont nécessaires pour adopter une proposition. Au parlement, les 96 députés allemands travaillent au sein d'une assemblée de 751 membres. Et le fonctionnement s'opère par groupes où se mêlent des élus des différents pays. **L'idée d'une Europe dirigée par l'Allemagne, véhiculée par certains anti-européens relève de la désinformation.**

Le 26 mai prochain, nous élirons les eurodéputés. L'UE est confrontée à la montée de partis populistes, xénophobes, euro-sceptiques. Soyons vigilants pour contrer ces dérives qui ne peuvent que nous mener au déclin de notre continent.

Marie-Françoise Henssien



Refusons les contre-vérités sur l'Europe pour souligner ses atouts, son potentiel comme ses insuffisances.

Assemblée Générale de l'UTR CFDT 71 du 11 avril 2019 Compte-rendu succinct

L'UTR a tenu son Assemblée Générale le 11 avril à Chalon.

35 adhérents y ont participé avec comme invités : Dominique Lavie qui représentait L'URR Bourgogne/Franche-Comté et Fabrice Gindre, secrétaire de l'UTI.

Après avoir écouté, débattu et adopté les rapports, d'activité et financier, l'assemblée a élu les 8 candidats au conseil qui compte désormais 19 membres représentant l'ensemble des régions du département.

Le conseil réuni a procédé à l'élection du bureau :

- Secrétaire Général : Guy Sangiorgio.
- Secrétaires adjoints : Danièle Lamur et Auguste Chantalou.
- Trésorière : Josseline Pasquier.
- Trésorier adjoint : Jacques Fouel.
- Autres membres : Françoise Chavot, Chantal Desserprit, Anne-Marie Lavenir, Claude Olivier.



L'après-midi a été consacré à une **conférence-débat sur la bioéthique animée par Mr Armand Dirand** du CHU de Besançon responsable à l'Espace Régional d'éthique BFC, des missions : Formation des acteurs de santé, soutien à la Recherche, information et débat public.

Le mot bioéthique est constitué de deux racines : "bio" signifiant "vivant" et "éthique" "ce qui est bon pour l'homme".



La bioéthique concerne la médecine et la recherche utilisant des parties du corps humain. Elle vise à définir les limites de l'intervention de la médecine sur le corps humain en garantissant le respect de la dignité de la personne et a pour objectif d'éviter toute forme d'exploitation dérivée de la médecine (trafic d'organes, clonage humain...).

Guy Sangiorgio

Grand débat national

Au-delà des annonces, la CFDT jugera les actes

Pouvoir d'achat.

La ré-indexation des pensions sur l'inflation aura lieu en deux temps : dès janvier 2020 pour les retraites de moins de 2000 € et à partir de 2021 pour toutes les retraites.

Mise en place, en janvier 2020, d'un montant minimum de retraite fixé à 1000 € (ensemble des pensions, complémentaires incluses) pour les personnes ayant une carrière complète. Si cette mesure va dans le bon sens, la CFDT continue à revendiquer une pension égale à 100% du SMIC pour les personnes qui ont travaillé toute leur vie.

Fracture territoriale.

La CFDT approuve le nouvel acte de décentralisation avec la mise en place des maisons de service au public dans chaque canton, à condition que les nouvelles

responsabilités accordées aux collectivités territoriales s'accompagnent des moyens d'agir.

Transition écologique.

C'est la grande absence du débat. Un « conseil de défense écologique a bien été avancé mais on est bien loin des mesures fortes attendues.

La conférence du pouvoir de vivre qui répondrait à l'urgence d'un pacte social et écologique et que la CFDT et 18 autres organisations ont appelés de leurs vœux, n'a pas été évoquée.

Pourtant, notre pays a besoin d'une mobilisation générale pour le travail, l'emploi et les grandes transitions ainsi que pour donner à chacun le pouvoir de vivre.

*Anne-Marie Lavenir
René-Noël Bretin*